

4 F INTERNATIONAL
Société à Responsabilité Limitée au capital de 581.000 €
Siège social : 27, rue Saint Sulpice – 75006 PARIS
RCS de Paris n° 398 841 650

PROCÈS VERBAL DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six,
Le mardi 30 juin à 11 heures.

Les associés de la société se sont réunis au siège social, sur convocation de la gérante, conformément aux dispositions statutaires.

SONT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS :

		Présent	Absent
- Madame Imane FARES , propriétaire de	2075 parts	X	
- Monsieur Hassan FARES , propriétaire de	2075 parts	Représenté par Mme FARES	
- Monsieur Muhyedine FARES , propriétaire de	2075 parts	Représenté par Mme FARES	
- Monsieur Mohamed FARES , propriétaire de	2075 parts	Représenté par Mme FARES	
TOTAL	8300 parts, composant l'intégralité du capital social.		

La société HCA, Commissaire aux Comptes, régulièrement convoquée, est absente et excusée.

Les associés présents reconnaissent avoir été régulièrement convoqués et informés de l'ordre du jour de la présente réunion. Ils déclarent que l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Madame Imane FARES préside l'Assemblée en sa qualité de gérante.



La Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- le rapport de gestion de la gérance;
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025;
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce ;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée;
- l'inventaire, le bilan, le compte de résultat et l'annexe concernant l'exercice clos le 31 décembre 2025;
- les pouvoirs reçus pour la présente Assemblée.

Elle déclare que le texte des résolutions proposées, ainsi que les autres documents énumérés aux articles L 223-26 et R 223-18 du Code de Commerce ont été adressés aux associés dans les quinze jours ayant précédé la réunion.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

La Présidente rappelle ensuite que l'Assemblée Générale a été réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion de la gérance et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025;
- Lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ;
- Approbation des comptes dudit exercice et du rapport de la Gérance;
- Quitus à la Gérance et au Commissaire aux Comptes de l'exécution de leurs missions pour l'exercice clos le 31 décembre 2025;
- Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2025;
- Pouvoirs pour formalités.

Puis, la Présidente donne lecture du rapport de gestion de la gérance, exposant l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé, les résultats obtenus, les difficultés rencontrées et les perspectives d'avenir.

Lecture est donnée du rapport général du Commissaire aux Comptes sur l'exécution de sa mission au cours de l'exercice ainsi que de son rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce.

Enfin, la Présidente met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du :

- rapport de gestion de la Gérance sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
- rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exécution de sa mission au cours de cet exercice,

approuve lesdits rapports, le bilan et les comptes dudit exercice, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports, lesquelles se traduisent par un bénéfice de **958.272 €**.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce, approuve ces conventions et les termes dudit rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne à la gérance et au Commissaire aux Comptes quitus entier, définitif et sans réserve de l'exécution de leurs missions respectives pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant, ainsi qu'il vient d'être dit, à :

Bénéfice.....958.272 €

Lequel est entièrement réparti entre les associés, au prorata de leurs participations, les sommes revenant à chaque associé étant portées en compte courant d'associé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

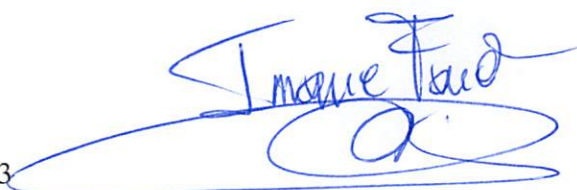
L'Assemblée Générale donne au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal, tous pouvoirs pour accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal lequel, après lecture, a été signé par les associés présents.

Mme Imane FARES

3 

1. BILAN – ACTIF

DGFiP N° 2050-SD 2025



N° 15949 * 06

ADAPTE POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise 4 F INTERNATIONAL - SIREN : 398841650									
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12								Néant ☐	
						Exercice N clos le 31/12/2025		N-1	
				Brut		Amortissements, provisions		Net	
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)				AA	0		0	0	
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB	0	AC	0	0	0	
		Frais de développement	CX	0	CQ	0	0	0	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	3 818	AG	3 818	0	0	
		Fonds commercial (1)	AH	0	AI	0	0	0	
		autres immos incorporelles	AJ	0	AK	0	0	0	
		Avances et acomptes sur immo. incorporelles	AL	0	AM	0	0	0	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	474 750	AO	0	474 750	474 750	
		Constructions	AP	1 457 322	AQ	817 088	640 234	663 959	
		Install. techniques, matériel et outillages industriels	AR	0	AS	0	0	0	
		Autres immos corporelles	AT	400 966	AU	235 348	165 617	170 307	
		Immos en cours	AV	0	AW	0	0	0	
		Avances et acomptes	AX	0	AY	0	0	0	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon méthode équivalence	CS	0	CT	0	0	0	
		Autres participations	CU	0	CV	0	0	0	
		Créances rattachées à participations	BB	0	BC	0	0	0	
		Autres titres immobilisés	BD	0	BE	0	0	0	
		Prêts	BF	0	BG	0	0	0	
		Autres immobilisations financières	BH	400	BI	0	400	400	
Total (II)			BJ	2 337 256	BK	1 056 255	1 281 001	1 309 417	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	0	BM	0	0	0	
		En cours de production de biens	BN	0	BO	0	0	0	
		En cours de production de services	BP	0	BQ	0	0	0	
		Produits intermédiaires et finis	BR	0	BS	0	0	0	
		Marchandises	BT	4 019	BU	0	4 019	202 606	
	CRÉANCES	Avances et acomptes sur commandes	BV	316 439	BW	0	316 439	534 305	
		Clients et comptes rattachés (3)	BX	8 222 578	BY	0	8 222 578	9 259 602	
		Autres créances (3)	BZ	58 060	CA	0	58 060	34 576	
		Capital souscrit appelé, non versé	CB	0	CC	0	0	0	
	DIVERS	V.M.P. (dont actions propres: 0)	CD	0	CE	0	0	0	
		Disponibilités	CF	60 837	CG	0	60 837	897	
	COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance (3)	CH	87 015	CI	0	87 015	279 373	
Total (III)		CJ	8 748 949	CK	0	8 748 949	10 311 358		
Frais d'émission d'emprunts à évaluer (IV)		CW	0		0	0	0		
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	0		0	0	0		
Ecart de conversion actif (VI)		CN	5 407		5 407	48 514	48 514		
Total général (I à VI)			CO	11 091 611	1A	1 056 255	10 035 357	11 669 288	
(1) Droit au bail		0	(2) à moins d'un an		CP	400	(3) à + d'1 an	CR	0
Clause de réserve de propriété - immob.		0	stocks			0	créances		0

JF

2. BILAN – PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise					4 F INTERNATIONAL - SIREN : 398841650		Néant ☐	
					Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (dont versé :			581 000)	DA	581 000	581 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				DB	0	0	
	Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence		EK 0)	DC	0	0		
	Réserve légale (3)				DD	58 100	58 100	
	Réserves statutaires ou contractuelles				DE	0	0	
	Rés. réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)		B1 0)	DF	0	0		
	Autres réserves (dont relat.achat œuvres orig.artistes vivants)		EJ 0)	DG	6 000	6 000		
	Report à nouveau				DH	341 460	341 460	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)				DI	958 272	655 709	
	Subventions d'investissement				DJ	0	0	
	Provisions réglementées				DK	37 473	35 688	
	TOTAL (I)				DL	1 982 305	1 677 958	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs				DM	0	0	
	Avances conditionnées				DN	0	0	
	TOTAL (II)				DO	0	0	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques				DP	5 407	48 514	
	Provisions pour charges				DQ	0	0	
	TOTAL (III)				DR	5 407	48 514	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles				DS	0	0	
	Autres emprunts obligataires				DT	0	0	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)				DU	191 872	1 122 907	
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)		EI 0)	DV	2 515 949	2 151 800		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				DW	0	2 185	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				DX	5 227 944	6 502 969	
	Dettes fiscales et sociales				DY	85 065	75 421	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				DZ	0	0	
	Autres dettes				EA	0	0	
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)				EB	0	77 000	
TOTAL (IV)				EC	8 020 831	9 932 283		
Ecart de conversion passif				ED	26 814	10 534		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				EE	10 035 357	11 669 288		
RENOVOIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital			1B	0	0	
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	0	0		
			- Écart de réévaluation libre	1D	0	0		
			- Réserve de réévaluation (1976)	1E	0	0		
	(3)	Dont réserve réglementée des plus-values à long terme			EF	0	0	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	8 020 831	9 932 283	
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	191 872	1 122 907	

3. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : 4 F INTERNATIONAL - SIREN : 398841650								Néant ☐	
		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	FA	0	FB	21 653 853	FC	21 653 853	22 685 596	
	Production vendue - biens	FD	0	FE	0	FF	0	0	
	Production vendue - services	FG	77 000	FH	0	FI	77 000	77 000	
	Chiffre d'affaires nets	FJ	77 000	FK	21 653 853	FL	21 730 853	22 762 596	
	Production stockée						FM	0	0
	Production immobilisée						FN	0	0
	Subventions d'exploitation						FO	0	0
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges (9)						FP	0	0
	Autres produits (1) (11)						FQ	116 380	26 292
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)						FR	21 847 233	22 788 887
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS	19 966 720	21 514 516	
	Variation de stocks (marchandises)					FT	198 587	-132 784	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					FU	-150	0	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)					FV	0	0	
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)					FW	205 089	156 306	
	Impôts, taxes et versements assimilés					FX	15 692	9 275	
	Salaires et traitements					FY	190 119	188 367	
	Charges sociales (10)					FZ	89 702	86 507	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements			GA	34 434	66 427	
			- dotations aux provisions			GB	0	0	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions					GC	0	0
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	0	0
	Autres charges (12)					GE	119 393	86 683	
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)						GF	20 819 585	21 975 297
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	1 027 648	813 591	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					GH	0	0	
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					GI	0	0	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	0	0	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	0	0	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	0	0	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	48 514	3 916	
	Différences positives de change					GN	0	0	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	0	0	
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)						GP	48 514	3 916
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ	5 407	48 514	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	110 540	111 499	
	Différences négatives de change					GS	158	0	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	0	0	
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)						GU	116 105	160 013	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-67 591	-156 097	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)						GW	960 057	657 494	

4. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : 4 F INTERNATIONAL - SIREN : 398841650					Néant ☐					
					Exercice N					
					Exercice N-1					
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	0	0				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital			HB	0	0				
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	0	0				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	0	0				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			HE	0	0				
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital			HF	0	0				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG	1 784	1 784				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	1 784	1 784				
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	-1 784	-1 784				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	0	0				
Impôts sur les bénéfices (X)				HK	0	0				
Total des produits (I + III + V + VII)				HL	21 895 747	22 792 804				
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	20 937 475	22 137 094				
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total produits - total charges)				HN	958 272	655 709				
RENOIS :										
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme				HO	0	0				
(2) Dont produits de locations immobilières				HY	0	0				
(2) Dont produits d'exploit. afférents à des exercices antérieurs (à dét. au (8)				IG	0	0				
(3) Dont crédit-bail mobilier				HP	0	0				
(3) Dont crédit-bail immobilier				HQ	0	0				
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antér. (à dét. au (8)				1H	0	0				
(5) Dont produits concernant les entreprises liées				1J	0	0				
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées				1K	0	0				
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 b du CGI)				HX	0	0				
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	0					
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	0					
(9) Dont transferts de charges				A1	0	0				
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)				A5	0	A2	0	0		
(11) Dont produits redevances pour concessions de brevets, de licences				A3	0	0	0			
(12) Dont charges redevances pour concessions de brevets, licences				A4	0	0	0			
(13) Dont primes et cotisations sociales professionnelles										
facultatifs		A6	0				obligatoires		A9	0
dont cotisations facultatives Madelin	A7	0	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite				A8	0		
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)				HS	0	0				
(7) Détail produits et charges exceptionnels					Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels			
AMORTISSEM. DEROGATOIRES					1 784		0			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :					Charges antérieures		Produits antérieurs			

5. IMMOBILISATIONS

Désignation de l'entreprise : <u>4 F INTERNATIONAL</u>										Néant ☐								
CADRE A - IMMOBILISATIONS										Valeur brute des immos au début de l'exercice		Augmentations						
												Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultat d'une mise en équivalence		Aquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement									TOTAL I	CZ	0	D8	0	D9	0		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles									TOTAL II	KD	3 818	KE	0	KF	0		
CORPORELLES	Terrains									KG	474 750	KH	0	KI	0			
	Constructions	Sur sol propre				dont composants	L9	0	KJ	1 409 322	KK	0	KL	0				
		Sur sol d'autrui				dont composants	M1	0	KM	0	KN	0	KO	0				
		Installations générales, agencements, aménagements des constructions				dont composants	M2	0	KP	48 000	KQ	0	KR	0				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				dont composants	M3	0	KS	0	KT	0	KU	0					
	Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers					KV	99 618	KW	0	KX	0						
		Matériel de transport					KY	0	KZ	0	LA	0						
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	295 329	LC	0	LD	6 019						
		Emballages récupérables et divers					LE	0	LF	0	LG	0						
	Immobilisations corporelles en cours									LH	0	LI	0	LJ	0			
	Avances et acomptes									LK	0	LL	0	LM	0			
	TOTAL III									LN	2 327 019	LO	0	LP	6 019			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence									8G	0	8M	0	8T	0		
Autres participations									8U	0	8V	0	8W	0				
Autres titres immobilisés									1P	0	1R	0	1S	0				
Prêts et autres immobilisations financières									1T	400	1U	0	1V	0				
TOTAL IV									LQ	400	LR	0	LS	0				
Total général (I + II + III + IV)										ØG	2 331 237	ØH	0	ØJ	6 019			
CADRE B - IMMOBILISATIONS										Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légitime ou évaluation par mise en équivalence				
										Par virement de poste à poste				Par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement									TOTAL I	IN	0	CØ	0	DØ	0	D7	0
	Autres postes d'immobilisations incorporelles									TOTAL II	IO	0	LV	0	LW	3 818	1X	0
CORPORELLES	Terrains									IP	0	LX	0	LY	474 750	LZ	0	
	Constructions	Sur sol propre					IQ	0	MA	0	MB	1 409 322	MC	0				
		Sur sol d'autrui					IR	0	MD	0	ME	0	MF	0				
		Inst. Générales, agencements, aménagements des constructions					IS	0	MG	0	MH	48 000	MI	0				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels									IT	0	MJ	0	MK	0	ML	0	
	Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers					IU	0	MM	0	MN	99 618	MO	0				
		Matériel de transport					IV	0	MP	0	MQ	0	MR	0				
		Matériel bureau et informatique, mobilier					IW	0	MS	0	MT	301 348	MU	0				
		Emballages récupérables et divers					IX	0	MV	0	MW	0	MX	0				
	Immobilisations corporelles en cours									MY	0	MZ	0	NA	0	NB	0	
	Avances et acomptes									NC	0	ND	0	NE	0	NF	0	
	TOTAL III									IY	0	NG	0	NH	2 333 038	NI	0	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence									IZ	0	ØU	0	M7	0	ØW	0
Autres participations									IO	0	ØX	0	ØY	0	ØZ	0		
Autres titres immobilisés									I1	0	2B	0	2C	0	2D	0		
Prêts et autres immobilisations financières									I2	0	2E	0	2F	400	2G	0		
TOTAL IV									I3	0	NJ	0	NK	400	2H	0		
Total général (I + II + III + IV)										I4	0	ØK	0	ØL	2 337 256	ØM	0	

5 bis TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFiP N° 2054 bis-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de **leurs immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : 4 F INTERNATIONAL						Néant ☒	
Exercice N clos le 31/12/2025							
CADRE A		Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement		Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 – col. 2) – col. 5] (5)	
		Augmentation du montant brut immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments amortissement (2)	Fraction résid. corresp. aux éléments cédés (3)		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)
		1	2	3	4		5
1	Concessions, brevets et droits similaires						
2	Fonds commercial						
3	Terrains						
4	Constructions						
5	Installations techniques mat. et out. Industriels						
6	Autres immobilisations corporelles						
7	Immobilisations en cours						
8	Participations						
9	Autres titres immobilisés						
10	TOTAUX						
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurent à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend : - le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD), à la ligne « Provisions réglementées ».							
CADRE B		DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice							
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice						-	
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice						=	
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.							

6. AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise : <u>4 F INTERNATIONAL</u>												Néant ☐			
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)															
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES						Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais établissement et développement						CY	0	EL	0	EM	0	EN	0		
Fonds commercial						RE	0	RF	0	RI	0	RJ	0		
Autres immobilisations incorporelles						PE	3 818	PF	0	PG	0	PH	3 818		
TOTAL I						RK	3 818	RM	0	RN	0	RO	3 818		
Terrains						PI	0	PJ	0	PK	0	PL	0		
Constructions	Sur sol propre					PM	790 383	PN	22 525	PO	0	PQ	812 908		
	Sur sol d'autrui					PR	0	PS	0	PT	0	PU	0		
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions					PV	2 980	PW	1 200	PX	0	PY	4 180		
Installations techniques, matériel et outillage industriels						PZ	0	QA	0	QB	0	QC	0		
Autres immo. corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers					QD	81 597	QE	2 527	QF	0	QG	84 124		
	Matériel de transport					QH	0	QI	0	QJ	0	QK	0		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier					QL	143 042	QM	8 182	QN	0	QO	151 224		
	Emballages récupérables et divers					QP	0	QR	0	QS	0	QT	0		
TOTAL II						QU	1 018 002	QV	34 434	QW	0	QX	1 052 436		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)						ØN	1 021 821	ØP	34 434	ØQ	0	ØR	1 056 255		
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES															
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1		Colonne 2		Colonne 3		Colonne 4		Colonne 5		Colonne 6			
		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissements		M9	0	N1	0	N2	0	N3	0	N4	0	N5	0	N6	0
Fonds commercial		RP	0	RQ	0	RR	0	RS	0	RT	0	RU	0	RV	0
Autres immobilisations incorporelles		N7	0	N8	0	P6	0	P7	0	P8	0	P9	0	Q1	0
TOTAL I		RW	0	RX	0	RY	0	RZ	0	SB	0	SC	0	SD	0
Terrains		Q2	0	Q3	0	Q4	0	Q5	0	Q6	0	Q7	0	Q8	0
Constructions	Sur sol propre	Q9	0	R1	0	R2	0	R3	0	R4	0	R5	0	R6	0
	Sur sol d'autrui	R7	0	R8	0	R9	0	S1	0	S2	0	S3	0	S4	0
	Installations gales., agencs. et aménag.	S5	0	S6	0	S7	0	S8	0	S9	0	T1	0	T2	0
Installations techniques, matériel et outillage		T3	0	T4	0	T5	0	T6	0	T7	0	T8	0	T9	0
Autres immo. corporelles	Inst. gales., agenc. et aménagements divers	U1	0	U2	0	U3	0	U4	0	U5	0	U6	0	U7	0
	Matériel de transport	U8	0	U9	0	V1	0	V2	0	V3	0	V4	0	V5	0
	Matériel de bureau, informatique, mobilier	V6	0	V7	0	V8	0	V9	0	W1	0	W2	0	W3	0
	Emballages récup. et divers	W4	0	W5	0	W6	0	W7	0	W8	0	W9	0	X1	0
TOTAL II		X2	0	X3	0	X4	0	X5	0	X6	0	X7	0	X8	0
Frais d'acquisition de titres de participation - TOTAL III		NL	0					NM	0					NO	0
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		NP	0	NQ	0	NR	0	NS	0	NT	0	NU	0	NV	0
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NP+NQ+NR)		NW	0		TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NS+NT+NU)			NY	0		TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NW-NY)			NZ	0
CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES															
						Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunts à étaler						0		0		Z9	0	Z8	0		
Primes de remboursement des obligations						0		0		SP	0	SR	0		

7. PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise : <u>4 F INTERNATIONAL</u>										Néant ☐	
NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice			
		1		2		3		4			
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	0	TA	0	TB	0	TC	0		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)	3U	0	TD	0	TE	0	TF	0		
	Provisions pour hausse des prix	3V	0	TG	0	TH	0	TI	0		
	Amortissements dérogatoires	3X	35 688	TM	1 784	TN	0	TO	37 473		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	0	D4	0	D5	0	D6	0		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	0	IK	0	IL	0	IM	0		
	Autres provisions réglementées	3Y	0	TP	0	TQ	0	TR	0		
	TOTAL I	3Z	35 688	TS	1 784	TT	0	TU	37 473		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges	4A	0	4B	0	4C	0	4D	0		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	0	4	0	4G	0	4H	0		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	0	4K	0	4L	0	4M	0		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	0	4P	0	4R	0	4S	0		
	Provisions pour pertes de change	4T	48 514	4U	5 407	4V	48 514	4W	5 407		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	0	4Y	0	4Z	0	5A	0		
	Provisions pour impôts	5B	0	5C	0	5D	0	5E	0		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations	5F	0	5H	0	5J	0	5K	0		
	Provisions pour gros entretiens et grandes révisions	EO	0	EP	0	EQ	0	ER	0		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer	5R	0	5S	0	5T	0	5U	0		
	Autres provisions pour risques et charges	5V	0	5W	0	5X	0	5Y	0		
	TOTAL II	5Z	48 514	TV	5 407	TW	48 514	TX	5 407		
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations	- incorporelles	6A	0	6B	0	6C	0	6D	0	
		- corporelles	6E	0	6	0	6G	0	6H	0	
		- titres mis en équivalence	Ø2	0	Ø3	0	Ø4	0	Ø5	0	
		- titres de participations	9U	0	9V	0	9W	0	9X	0	
		- autres immobilisations financières	Ø6	0	Ø7	0	Ø8	0	Ø9	0	
	Sur stocks et en cours	6N	0	6P	0	6R	0	6S	0		
	Sur comptes clients	6T	0	6U	0	6V	0	6W	0		
	Autres provisions pour dépréciation	6X	0	6Y	0	6Z	0	7A	0		
	TOTAL III	7B	0	TY	0	TZ	0	UA	0		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	84 202	UB	7 191	UC	48 514	UD	42 880	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	0	UF	0						
	- financières	UG	5 407	UH	48 514						
	- exceptionnelles	UJ	1 784	UK	0						
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5ème du CGI									1O	0	

PROVISIONS POUR HAUSSE DES PRIX				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

PROVISIONS POUR IMPÔTS				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

8. ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

DGFIP N° 2057-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : 4 F INTERNATIONAL										Néant ☐	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				MONTANT BRUT		À 1 AN AU PLUS		À PLUS D'UN AN	
						1		2		3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations				UL	0	UM	0	UN	0
		Prêts (1) (2)				UP	0	UR	0	US	0
		Autres immobilisations financières				UT	400	UV	400	UW	0
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux				VA	0		0		0
		Autres créances clients				UX	8 222 578		8 222 578		0
		Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie	(	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée	UO	0	)	Z1	0		0
		Personnel et comptes rattachés				UY	0		0		0
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ	0		0		0
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM	0		0			0
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	36 883		36 883			0
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN	0		0			0
		Divers			VP	0		0			0
		Groupe et associés (2)				VC	0		0		0
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	21 178		21 178		0
		Charges constatées d'avance				VS	87 015		87 015		0
TOTAUX					VT	8 368 053	VU	8 368 053	VV	0	
RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice			VD	0				
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE	0				
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF	0					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an et 5 ans au plus		À plus de 5 ans		
					1	2	3	4			
		Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y	0	0	0	0				
		Autres emprunts obligataires (1)	7Z	0	0	0	0				
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	191 872	191 872	0	0			
			à plus d'1 an à l'origine	VH	0	0	0	0			
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A	0	0	0	0				
		Fournisseurs et comptes rattachés	8B	5 227 944	5 227 944	0	0				
		Personnel et comptes rattachés	8C	26 585	26 585	0	0				
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	51 394	51 394	0	0				
		État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	0	0	0	0			
			Taxe sur la valeur ajoutée	VW	0	0	0	0			
			Obligations cautionnées	VX	0	0	0	0			
			Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	7 086	7 086	0	0			
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J	0	0	0	0				
		Groupe et associés (2)	VI	2 515 949	2 515 949	0	0				
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	0	0	0	0				
		Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie	ZZ	0	0	0	0				
		Produits constatés d'avance	8L	0	0	0	0				
TOTAUX				VY	8 020 831	VZ	8 020 831	0	0		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	0	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés, personnes physiques	VL	2 515 949			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	0							

9. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : 4 F INTERNATIONAL				Formulaire déposé au titre de l'IR				ET	☒	Néant ☐							
I. RÉINTÉGRATIONS										Exercice N clos le 31/12/2025							
BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE										WA	958 272						
Charges non admissibles en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés									WB	0						
	Avantages personnels non déduc. (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD	0	Amort. excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			WE	0	XE	0					
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)			WF	0	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG	0							
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA	0	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB	0							
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI	5 407	Charges à payer liées à des états ou territoires non coopératifs non déductibles			XX	0	XW	5 407					
	Amendes et pénalités			WJ	0	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)			XZ	0							
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI									XY	0						
	Impôt sur les sociétés									I7	0						
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE			WL	0	Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B du CGI			L7	0	K7	0					
Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme			- imposées au taux de 15% ou 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'IR)						I8	0						
				- imposées au taux de 0%						ZN	0						
	Fraction imposable des plus-values réalisées pendant les exercices antérieurs			- Plus-values nettes à court terme						WN	0						
				- Plus-values soumises au régime des fusions						WO	0						
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)												XR	0				
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT				Intérêts excédentaires		SU	0	Zones d'entreprises		SW	0	WQ	79 592				
										Quote part de 12% des plus-values à taux zéro		M8	0				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage												Y1	0				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage												Y3	0				
TOTAL I										WR	1 043 271						
II - DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS	0				
Quote-part dans les pertes subies par une sté de personnes ou un G.I.E.												WT	0				
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc.												WU	48 514				
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme			- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)						WV	0						
				- imposées au taux de 0 %						WH	0						
				- imposées au taux de 19 %						WP	0						
				- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieure						WW	0						
				- imputées sur les déficits antérieurs						XB	0						
	Autres plus-values imposées au taux de 19%									I6	0						
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée									WZ	0						
Régime des sociétés mères et des filiales / Produit net des actions et parts d'intérêts:				(			Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participation		2A	0	)	XA	0				
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										ZX	0						
Mesures d'incitation	Déductions autorisées au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-Mer											ZY	0				
	Majoration d'amortissement											XD	0				
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	France Ruralités Revitalisation – (FRR) (44 quindecies A)	HT	0	Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)	L2	0	J.E.I. (art. 44 sexies A)	L5	0	XF	0					
		ZFU – TE (art. 44 octies A)	ØV	0	S.I.I.C. (art. 208C)	K3	0	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA	0							
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	0	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	0	Zone franche d'activité nouvelle génération (art 44 quaterdecies)	XC	0							
Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)											PC	0	Zone de développement prioritaire (art 44 septdecies)	PB	0		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)												XS	0				
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (Ext 2)	(		Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)	X9	0	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)		YH	0	)	XG	15 941					
			Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	YA	0	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)		YC	0								
			Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	YB	0	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)		YD	0								
			Dont déductions exceptionnelles (art 39 decies F)	YI	0	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI	0								
			Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	YL	0												
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage												Y2	0				
III - RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II		XH	64 455				
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables.								Bénéfice (I - II)		XI	978 816						
								Déficit (II-I)				XJ	0				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)										ZL	0						
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)												XL	0				
RÉSULTAT FISCAL - BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT (ligne XO)										XN	978 816	XO	0				

DÉTAIL DES AUTRES RÉINTÉGRATIONS DIVERSES	
ECA 2024	48 514
ECP 2025	26 814
C3S	4 264

DÉTAIL DES AUTRES DÉDUCTIONS DIVERSES	
ECP 2024	10 534
ECA 2025	5 407

10. DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N° 2058-B-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>4 F INTERNATIONAL</u>				Néant ☐	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficit restant à reporter au titre de l'exercice précédent				K4	0
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	0	Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter	0
Déficits imputés (report lignes XB et XL du tableau 2058A)				K5	0
Déficits reportables (différence K4 +K4bis - K5)				K6	0
Déficit de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)				YJ	0
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	0
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés				ZT	40 315
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler ci-dessous)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles			ZV	0	ZW 0
Provisions pour risques et charges					
Provision pour perte de change			5 407		48 514
Total des provisions pour risques et charges			8X	5 407	8Y 48 514
Provisions pour dépréciation					
Total des provisions pour dépréciation			9D	0	9E 0
Charges à payer					
Total des provisions pour charges à payer			9K	0	9L 0
Totaux (Cadre III)			YN	5 407	YO 48 514
Totaux à reporter au tableau 2058-A			ligne WI		ligne WU
CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)					
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations		Montant net à la fin de l'exercice
	L1	0	0		0

11. TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : 4 F INTERNATIONAL										Néant ☐		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC	0	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		- Réserves légales	ZB	0	
									- Autres réserves	ZD	0	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	0		Dividendes			ZE	0	
	Prélèvements sur les réserves			ØE	0		Autres répartitions			ZF	0	
	Total I			ØF	0		Report à nouveau			ZG	0	
										Total II	ZH	0
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N		Exercice N-1
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail			J7	0			YQ	0			
	Engagements de crédit-bail immobilier							YR	0			
	Effets portés à l'escompte et non échus							YS	0			
DÉTAIL DES POSTES	AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	Sous-traitance							YT	9 411	9 550	
		Locations, charges locatives et de copropriété (dont loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois			J8	0			XQ	11 903	10 823	
		Personnel extérieur à l'entreprise							YU	0		
		Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	26 573	35 958	
		Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV	0		
		Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES	0			ST	157 202	99 975	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau 2052							ZJ	205 089	156 306		
	IMPÔTS ET TAXES	Taxe professionnelle, CFE, CVAE							YW	9 276	3 196	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques			ZS	0			9Z	6 416	6 079	
		Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau 2052							YX	15 692	9 275	
TVA	Montant de la TVA collectée							YY	0	30 800		
	Montant de la TVA déductible comptabilisée au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	15 784	8 274		
DIVERS	Montant brut des salaires							ØZ	170 550			
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition							ØS	0			
	Taux d'intérêts le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société							ZK	0			
	Numéro de centre de gestion agréé XP 1 04 755			Filiales et participations : liste au 2059G prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI				ZR	Non			
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG	0			
	Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur							RH	0			
RÉGIME DE GROUPE*	Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre JA			0	Plus values à 15% JK		0	Plus values à 0% JL		0		
					Plus values à 19% JM		0	Imputations JC		0		
	Groupe : résultat d'ensemble JD			0	Plus values à 15% JN		0	Plus values à 0% JO		0		
					Plus values à 19% JP		0	Imputations JF		0		
	Si vous relevez du régime de l'intégration fiscale : indiquer 1 si société mère ou 2 si société filiale				JH			N° SIRET société mère JJ				

12. DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>4 F INTERNATIONAL</u>						Néant ☒	
A – DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE (IMMOBILISATIONS)							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés			Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiques en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle
1			2	3	4	5	6
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
B – PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
7				8	9	10	
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale réévaluée afférente aux éléments cédés						
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés						
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale						
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement						
17	Provisions pour dépréciation des titres relevant PMVLT devenues sans objet...						
18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant PMVLT						
19	Divers (détails à donner en extension 2)						
TOTAL							
Cadre A : + ou - value nette à court terme			A	B			C
Cadre B : + ou - value nette à long terme (ventilation par taux)							
Cadre C : autres plus-values taxables à 19 %							

Autres éléments : divers		Qualification fiscale des PV ou MV réalisées				Plus-values taxables à 19 %
		Court terme	Long terme			
			19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						

Désignation de l'entreprise : 4 F INTERNATIONAL

Néant ☒

A – ÉLÉMENTS ASSUJETIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

Origine		Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente				
	TOTAL 1				

Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
		TOTAL 2				

B – PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

(Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport)

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement), cochez la case ci-contre	☐	Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés), cochez la case ci-contre		☐
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

14. SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059-C-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise <u>4 F INTERNATIONAL</u>				Néant ☒		
Entreprises soumises à l'IS ou à l'IR: Rappel de la plus ou moins value nette de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8%						
Entreprises soumises à l'IS: Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis)						
Entreprises soumises à l'IS: Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art.219 la sexies-0)						
I – SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU						
Origine		Moins-values à 12,8%		Imputations sur les PVLT de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins values à 12,8 %	
1		2		3	4	
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N					
	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					
II – SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS						
Origine		Moins-values		Imputation sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter
		à 19% ou 15%	à 19% ou 15% imputables sur le résultat de l'exercice	à 15% ou 19 %		
1		2	3	4	5	6
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

15. **RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME**
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFIP N° 2059-D-SD 2025
 ADAPTÉ POUR LA
 TÉLÉDÉCLARATION
 PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>4 F INTERNATIONAL</u>				Néant ☒			
I - SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
			Sous-compte de la réserve spéciale des plus-values à long-terme				
			taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19%	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N – 1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
Total 1 et 2		3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4					
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5					
Total 4 et 5		6					
Montant réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7					
II - RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS (5ème, 6ème, 7ème alinéas de l'article 39-1-5ème du CGI)							
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice			
		Donnant lieu à complément d'impôt	ne donnant pas lieu à complément d'impôt				
1	2	3	4	5			

16. DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFiP N° 2059-E-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>4 F INTERNATIONAL</u>				Néant ☐	
Exercice ouvert le: <u>01/01/2025</u> et clos le: <u>31/12/2025</u>			Données en nombre de mois : <u>12</u>		
DÉCLARATION DES EFFECTIFS					
Effectifs moyens du personnel :				YP	2
dont apprentis				YF	0
dont handicapés				YG	0
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL	0
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE					
I – Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	21 730 853
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés				OK	0
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante				OL	0
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT	0
Total 1				OX	21 730 853
II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	116 380
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE	0
Subventions d'exploitation reçues				OF	0
Variation positive des stocks				OD	0
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI	0
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT	0
Total 2				OM	116 380
III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Achats				ON	19 985 657
Variation négative des stocks				OQ	198 587
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	174 098
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS	0
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ	0
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	119 393
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU	0
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9	0
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante				OY	0
Total 3				OJ	20 477 735
IV – Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée			Total 1 + Total 2 - Total 3		OG 1 369 498
V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)				SA	1 369 498
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE					
Mono-établissement au sens de la CVAE				EV	☒
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)				GX	21 730 853
Effectifs au sens de la CVAE				EY	0
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				HX	0
Période de référence			GY - GZ	du	01/01/2025
Date de cessation			HR	au 31/12/2025	

17. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE : 4 F INTERNATIONAL - SIREN : 398841650				Néant ☐	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	P1	0	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P3	0
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	P2	4	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P4	8 300
TOTAL DES LIGNES P1 + P2	P5	4	TOTAL DES LIGNES P3 + P4	P6	8 300

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre	MME	Nom complet	IMANE FARES		
Nom d'usage			% de détention	25	Nb de parts ou actions 2 075
Naissance :	Date	31/07/1958	N° Département	99999	Commune DAKAR Pays SÉNÉGAL
Adresse : 68 RUE MAZARINE 75006 PARIS FRANCE					

Titre	M	Nom complet	HASSAN FARES		
Nom d'usage			% de détention	25	Nb de parts ou actions 2 075
Naissance :	Date	18/05/1966	N° Département	99999	Commune DAKAR Pays SÉNÉGAL
Adresse : 61 RUE GALANDOU DIOUF 99999 DAKAR SÉNÉGAL					

Titre	M	Nom complet	MUHIEDDINE FARES		
Nom d'usage			% de détention	25	Nb de parts ou actions 2 075
Naissance :	Date	27/06/1963	N° Département	99999	Commune DAKAR Pays SÉNÉGAL
Adresse : 61 RUE GALANDOU DIOUF 99999 DAKAR SÉNÉGAL					

Titre	M	Nom complet	MOHAMED FARES		
Nom d'usage			% de détention	25	Nb de parts ou actions 2 075
Naissance :	Date	17/01/1961	N° Département	99999	Commune DAKAR Pays SÉNÉGAL
Adresse : 61 RUE GALANDOU DIOUF 99999 DAKAR SÉNÉGAL					

18. FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE : 4 F INTERNATIONAL - SIREN : 398841650		Néant ☒
NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE		905

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		

4 F INTERNATIONAL
Société à Responsabilité Limitée au capital de 581.000 €
Siège social : 27, rue Saint Sulpice – 75006 PARIS
RCS de Paris n° 398 841 650

RAPPORT DE GESTION
ÉTABLI PAR LA GÉRANTE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
ANNUELLE DES ASSOCIÉS
EN DATE DU 30 JUIN 2026

Chers Associés,

Nous vous avons convoqués en Assemblée Générale Ordinaire pour vous permettre de statuer sur les comptes de notre société en ce qui concerne l'exercice ouvert le 1er janvier 2025 et clos le 31 décembre 2025.

Conformément à la loi, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport de gestion pour l'exercice en cause.

I SITUATION DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

Tout d'abord, nous vous procédons à une analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation de celle-ci, notamment de sa situation d'endettement, au regard du volume et de la complexité des affaires étant précisé qu'il n'est pas nécessaire de se référer à des indicateurs clefs de performance.

Les chiffres les plus significatifs de notre activité au cours de l'exercice en cause ont été les suivants, savoir :

	2025	2024
Chiffre d'affaires	21.730.853 €	22.762.596 €
Résultat net	958.272 €	655.709 €
Total du bilan	10.035.357 €	11.669.288 €

Les dettes au 31 décembre 2025 s'élevaient à 8.020.831 €.

1) Le résultat d'exploitation

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, notre chiffre a connu un léger tassement, d'environ 4,50% par rapport à l'exercice précédent, s'établissant à 21.730.853 € contre 22.762.596 €. Déduction faite du coût d'achat des marchandises vendues, notre marge commerciale reste néanmoins stable à 1 269 K€ (5,9% du CA).

Les charges d'exploitation ont diminué globalement d'environ 5,50%, ressortant à 20.819.585 € contre 21.975.297 € au 31 décembre 2024.

Toutefois, les achats et charges externes sont en augmentation et s'établissent à 205.089 € contre 156.306 € pour l'exercice précédent.

Les impôts et taxes sont également en hausse et s'élèvent à 15.692 € contre 9.275 € au 31 décembre 2024.

Les charges de personnel (salaires et charges sociales) sont stables et s'établissent à 279.821 € contre 274.874 € au titre de l'exercice précédent.

Dans ces conditions, le résultat d'exploitation est en hausse de plus de 26% et ressort à un bénéfice de 1.027.648 € contre 813.591 € au 31 décembre 2024.

2) Le résultat financier

Après comptabilisation notamment des intérêts bancaires, le résultat financier est négatif pour un montant de (67.591) € contre (156.097) € au titre de l'exercice précédent.

3) Le résultat exceptionnel

Après comptabilisation des amortissements dérogatoires, le résultat exceptionnel est négatif pour un montant équivalent à celui de 2024 soit (1.784) €.

4) Le résultat comptable

Le résultat net comptable est en hausse et ressort à un bénéfice de 985.272 € contre 655.709 € pour l'exercice précédent.

II ÉVOLUTION DES AFFAIRES SOCIALES – PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

Dans le cadre de l'article L 232-1 du Code de Commerce, nous poursuivons le présent rapport avec l'évolution prévisible de la situation de notre société.

Au titre de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2026, nous restons très prudents concernant l'évolution de nos charges financières mais nous espérons pouvoir maintenir le niveau de notre production et améliorer notre marge.

Les principaux risques et incertitudes de notre activité sont liés à : la volatilité des prix, les risques géopolitiques, les fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt, le risque de crédit et le risque réglementaire.

III ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE DONT LES COMPTES VOUS SONT SOUMIS POUR APPROBATION ET LA DATE DU PRÉSENT RAPPORT

Dans le cadre de l'article L 232-1 du Code de Commerce, nous n'avons aucun événement de ce type à vous signaler si ce n'est que la société a fait l'option à l'impôt sur les sociétés à compter de l'exercice ouvert au 1er janvier 2026.

IV ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

Dans le cadre de l'article L 232-1 du Code de Commerce, nous vous informons qu'aucuns frais de ce type n'ont été immobilisés à l'actif du bilan.

V SUCCURSALES - FILIALES - PRISES DE PARTICIPATION ET / OU DE CONTRÔLE

Nous vous rappelons que notre société n'a aucune succursale ni aucune filiale à ce jour.

Dans le cadre de l'article R 233-19 du Code de Commerce et en application des articles L 233-29 et L 233-30 du même Code, nous vous informons qu'aucune opération du type avis ou aliénation en matière de participations réciproques n'est intervenue au titre de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025 et clos le 31 décembre 2025, ni depuis le 1^{er} janvier 2026 jusqu'à ce jour.

Dans le cadre de l'article L 233-6 du Code de Commerce, nous n'avons aucune prise de contrôle ou de participations de notre société à vous signaler au cours de l'exercice écoulé, dans une ou plusieurs sociétés ayant le siège social sur le territoire français, ces participations représentant plus du vingtième, dixième, cinquième, tiers, ou de la moitié du capital de cette (ces) société (s).

VI RÉINTÉGRATION DE CERTAINES CHARGES NON ADMISES EN DÉDUCTION DU RÉSULTAT FISCAL (dépenses somptuaires, taxe sur les voitures particulières des sociétés...)

Dans le cadre de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous signalons la somme de 5.407 € à titre d'écart de conversion d'actif 2025.

VII INFORMATIONS REQUISES POUR LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

En application des articles L 441-14 et D 441-6 du Code de commerce, nous n'avons pas d'information à communiquer concernant les factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice et la ventilation de ce montant par tranche de retard.

En application du 3bis de l'article L 511-6 du Code monétaire et financier, nous n'avons pas d'information à communiquer concernant le montant des prêts à moins de 3 ans consentis à des micro-entreprises, des PME ou à des entreprises de taille intermédiaire avec lesquelles notre société entretient des liens économiques.

VII PROJET D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE DONT LES COMPTES SONT SOUMIS À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE

Nous vous demandons d'affecter ainsi qu'il suit le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 :

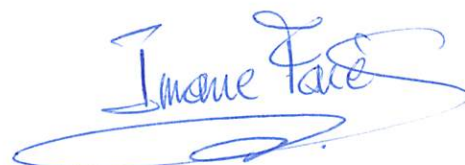
Bénéfice.....958.272 €

Lequel est entièrement réparti entre les associés, au prorata de leurs participations, les sommes revenant à chaque associé étant portées en compte courant d'associé.

Nous vous demandons de bien vouloir nous donner acte du présent rapport.

Paris, le 15 juin 2026

La gérante
Imane FARES



4F INTERNATIONAL

**Société à responsabilité limitée
au capital de 581.000 €**

**Siège social : 27, rue Saint Sulpice
75006 Paris**

RCS PARIS 398 841 650

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025



**Hoche Conseil & Audit
4 Avenue Hoche - 75008 PARIS**

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 4F INTERNATIONAL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

➤ **OPINION**

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

➤ **FONDEMENT DE L'OPINION**

• ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

• ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

➤ **JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur

le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

➤ **VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Gérante et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives au délai de paiement prescrites par les articles L.441-14 et D.441-6 du Code de commerce ne figurent pas dans le rapport de gestion.

➤ **RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Gérante.

➤ **RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 15 juin 2026
Le commissaire aux comptes
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS


H. C. A, Hoche Conseil & Audit.
Philippe VAUGELADE

Annexe au rapport sur les comptes annuels.
Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan



Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similai...	3 818	3 818		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	474 750		474 750	474 750
Constructions	1 457 322	817 088	640 234	663 959
Installations techniques, matériels et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	400 966	235 348	165 617	170 307
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	400		400	400
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (III)	2 337 256	1 056 255	1 281 001	1 309 417
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises	4 019		4 019	202 606
Avances et acomptes versés sur commandes	316 439		316 439	534 305
CRÉANCES				
Créances clients et comptes rattachés	8 222 578		8 222 578	9 259 602
Autres créances	58 060		58 060	34 576
Charges constatées d'avance	87 015		87 015	279 373
Capital souscrit - appelé, non versé				
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	60 837		60 837	897
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	8 748 949	0	8 748 949	10 311 358
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VII)	5 407		5 407	48 514
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI + VII)	11 091 611	1 056 255	10 035 357	11 669 288



Bilan passif

Postes	31/12/2025	31/12/2024
Capital (dont versé...)	581 000	581 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écarts d'équivalence		
RÉSERVES		
Réserve légale	58 100	58 100
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	6 000	6 000
Report à nouveau	341 460	341 460
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	958 272	655 709
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	37 473	35 688
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	1 982 305	1 677 958
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)	0	0
Provisions pour risques	5 407	48 514
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)	5 407	48 514
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	191 872	1 122 907
Emprunts et dettes financières diverses	2 515 949	2 151 800
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		2 185
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 227 944	6 502 969
Dettes fiscales et sociales	85 065	75 421
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		77 000
TOTAL DETTES (III)	8 020 831	9 932 283
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (IV)	26 814	10 534
TOTAL PASSIF (I + I BIS + II + III + IV)	10 035 357	11 669 288



Compte de résultat



Compte de résultat

Postes	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Vente de marchandises	21 653 853	22 685 596
Production vendue de biens		
Production vendue de services	77 000	77 000
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	21 730 853	22 762 596
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Autres produits	116 380	26 292
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	21 847 233	22 788 887
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	19 966 720	21 514 516
Variation de stocks	198 587	- 132 784
Achats de matières premières et autres approvisionnements	- 150	
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	205 089	156 306
Impôts, taxes, et versements assimilés	15 692	9 275
Salaires	190 119	188 367
Cotisations sociales	89 702	86 507
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	34 434	66 427
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées		
Autres charges	119 393	86 683
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	20 819 585	21 975 297
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	1 027 648	813 591
QUOTE-PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FAITES EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions	48 514	3 916
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	48 514	3 916
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	5 407	48 514
Intérêts et charges assimilées	110 540	111 499
Différences négatives de change	158	
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)	116 105	160 013



Postes	2025	2024
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	- 67 591	- 156 097
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	960 057	657 494
Produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles (VIII)	1 784	1 784
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	- 1 784	- 1 784
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	21 895 747	22 792 804
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	20 937 475	22 137 094
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	958 272	655 709



Annexe



Préambule

Introduction

Introduction à l'annexe

L'exercice comptable clos le **31/12/2025** a une durée de **12** mois.

L'exercice précédent avait une durée de **12** mois recouvrant la période du **01/01/2024** à **31/12/2024**.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **10 035 356,61 €**.

Le résultat net comptable est **un bénéfice de 958 272,37 €**.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Événements significatifs

Événements post-clôture

Sans impact :

Depuis la date de clôture au 31 décembre 2025, il n'est intervenu aucun impact significatif sur la performance financière ou commerciale de la société.

La société a fait l'option à l'impôt sur les sociétés à compter de l'exercice ouvert au 1er janvier 2026.

Événement de l'exercice

Néant



Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des modifications apportées dans le cadre de la première application du règlement ANC n°2022-06 ;
- Indépendance des exercices.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les plans indiqués ci-dessous en fonction de la durée de vie prévue :

- Progiel : Linéaire 1 an
- Gros oeuvre : Linéaire entre 59 et 70 ans
- Façade : Linéaire entre 19 et 25 ans
- Equipements : Linéaire entre 10 et 19 ans
- Agencements : Linéaire entre 9 et 15 ans
- Matériel et mobilier de bureau : Dégressif ou Linéaire 3/10 ans



Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaletur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion".

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité.

Autre information

Les engagements de départ à la retraite ne sont pas provisionnés. Compte tenu du faible effectif, il n'a pas été procédé à leur évaluation.

Changements de méthodes

Changement de réglementation comptable

Le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Ainsi, pour tout exercice ouvert à compter du 1er janvier 2025, **4 F INTERNATIONAL** présente ses états financiers conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans ledit règlement.

Les modifications introduites par ce nouveau règlement n'ont pas d'effet significatif sur les états financiers de la société.

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets & licences	3 818			3 818
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	474 750			474 750
Constructions	1 457 322			1 457 322
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	394 947	6 019		400 966
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	400			400
TOTAL	2 331 237	6 019		2 337 256

- (A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice



Amortissements et dépréciations

Amortissements	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement et de R&D						
Concessions, brevets & licences						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	1 ans	Linéaire	3 818			3 818
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions	26 ans	Linéaire	793 363	23 725		817 088
Installations techniques, matériel et outillage						
Autres immobilisations corporelles	10 ans	Linéaire	224 639	10 709		235 348
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations financières						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL			1 021 821	34 434		1 056 255



Dépréciations	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de R&D				
Concessions, brevets & licences				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Stocks et en-cours				
Matières premières				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit - appelé non versé				
TOTAL				

- (A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice



État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immo. financières	400	400		
Clients douteux				
Autres créances clients	8 222 578	8 222 578		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres org. sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
TVA	36 883	36 883		
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés				
Débiteurs divers	21 178	21 178		
Charges constatées d'avance	87 015	87 015		
TOTAL	8 368 053	8 368 053		
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

État des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant	Commentaire
Charges constatées d'avance	87 015	
TOTAL	87 015	

Informations relatives au passif

Variation du capital

Capital social	Nombres d'actions ou parts sociales	Valeur nominale
Titres en début d'exercice	8 300	70,00
Titres émis		
Titres remboursés ou annulés		
Titres en fin d'exercice	8 300	70,00

Provisions

Nature de la provision	À l'ouverture de l'exercice	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non-utilisées	À la clôture de l'exercice
Provision pour amortissements dérogatoire	35 688	1 784			37 473
Provision pour perte de change	48 514	5 407	48 514		5 407
TOTAL	84 202	7 191	48 514		42 880



Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux étab. de crédit	191 872	191 872		
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	5 227 944	5 227 944		
Personnel et comptes rattachés	26 585	26 585		
Sécurité Sociale et autres org. sociaux	51 394	51 394		
Impôts sur les bénéfices				
TVA				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	7 086	7 086		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	2 515 949	2 515 949		
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	8 020 831	8 020 831		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés	2 515 949			

Informations relatives au compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires

Rubriques	France	Étranger	Total
Chiffre d'affaires	77 000	21 653 853	21 730 853
TOTAL	77 000	21 653 853	21 730 853

État des charges à payer et des produits à recevoir

Charges à payer	Montant	Commentaire
Intérêts courus		
Intérêts courus à payer		
Intérêts courus sur concours bancaires courants		
Fournisseurs - Factures non parvenues	9 888	
Fournisseurs - Intérêts courus		
Fournisseurs d'immobilisations - Factures non parvenues		
Personnel - Dettes provisionnées pour congés à payer	26 585	
Personnel - Dettes provisionnées pour participation des salariés aux résultats		
Personnel - Autres charges à payer		
Organismes sociaux - Charges sociales sur congés payés	13 730	
Organismes sociaux - Autres charges à payer		
État - Charges fiscales sur congés à payer		
État - Charges à payer	954	
TOTAL	51 157	



Produits à recevoir	Montant	Commentaire
TOTAL		

Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Afférents à la certification des comptes	7 931	
Afférents aux services autres		
TOTAL	7 931	

